

Conseil d'école n°2 - Procès-verbal

Date: Mardi 15 février 2022 à 18h

Présents: M. MARTY (maire de Martiel), M. VILLAIN (adjoint au maire de Martiel), Mme BLAQUIE (DDEN), Mme COUYBES (Conseillère municipale)

Mmes MARTY, LECLERE, (représentants des parents d'élèves titulaires)

Mmes LONJOU, COSTES, VERDILHAN, FOISSAC, M.BACH (enseignants) ; Mme RAYNAL (enseignante et directrice de l'école)

Excusées : Mme COPPO (représentants des parents d'élèves suppléants), Mr FRAYSSSE, Mme COLOMBIES, Mr MARRE (représentants des parents d'élèves titulaires), Mme NATOU conseillère municipale de Promilhanes

1. Organisation du temps scolaire

Comme l'année dernière, il a été demandé aux écoles de réunir assez tôt le deuxième conseil d'école afin de proposer une organisation du temps scolaire identique ou modifiée. Il est donc proposé comme en 2021 par souci de stabilité de renouveler à l'identique l'organisation du temps scolaire actuellement en place dans l'école de Martiel. A savoir école sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi. Horaires 8h30/12h le matin 14h/16h30 l'après midi. Pause méridienne 12h/14h. APC jeudi et vendredi 12h/12h30. Garderie matin 7h30/8h30 ; soir 16h30/18h30.

Le renouvellement à l'identique du POTS est voté à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

2. Carte scolaire de rentrée 2022

La carte scolaire a été établie. Nous n'avons pas de fermeture de classe prévue pour la rentrée 2022. Les effectifs annoncés sont de 99 élèves (95 sont actuellement inscrits à l'école). Concernant les élèves de PS, n'ont été comptés que ceux qui habitent Martiel, et ceux qui sont déjà présents à « l'île aux enfants ». Les enfants des autres communes n'ont pas été comptabilisés.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
13	7	12	10	8	15	17	17

Il a été rappelé aux représentants des autres communes d'adresser les futures inscriptions vers l'école le plus tôt possible.

L'absence des représentants des autres communes est regrettable car cela aurait permis d'avoir un retour sur les inscriptions éventuelles à venir

Mr MARTY, maire de Martiel espère que 2 maisons se libèreront pour accueillir de nouvelles familles. Actuellement 9 enfants fréquentent l'île aux enfants.

3. Protocole sanitaire

Il avait été décidé lors d'un conseil des maîtres de ne plus séparer les élèves dans la cour, afin de leur permettre de retrouver les camarades des autres classes. Les élèves sont très contents de pouvoir à nouveau évoluer là où ils veulent dans la cour et de jouer avec les élèves des autres classes.

Le 14 mars le protocole a à nouveau évolué. Il est passé au niveau 1, ce qui implique :

La fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes d'élèves ; la fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives ; la fin de l'obligation du port du masque en intérieur pour les élèves ainsi que pour tous les personnels. Nous observons que certains élèves continuent de garder le masque.

Mme COUYBES demande ce que les parents doivent faire en cas de COVID dans la classe. Une information est envoyée aux familles pour les informer et pour leur demander de réaliser un test. Si l'enfant est négatif il peut retourner à l'école. Il est recommandé de porter le masque durant 7 jours mais ce n'est pas obligatoire.

Mme BLAQUIE, DDEN se demande si nous avons constaté des inégalités entre les élèves durant les différentes périodes de confinement général mais aussi lors de positivité de l'enfant ? La situation a creusé des inégalités, tous les enfants n'ayant pu avoir le même suivi scolaire (parents qui travaillent, devoirs non faits).

Retour des parents sur la levée des restrictions sanitaires : les enfants sont satisfaits de la fin du protocole. Cela a permis des retrouvailles d'élèves séparés dans la cour.

4. Budget coopérative scolaire :

Lors d'un conseil des maîtres il avait été décidé l'achat d'ordinateurs portables et de Tablettes pour l'école. 4 ordinateurs équipent la classe de CM1/CM2 ; CE2/CM1 ; CE2/CE1 et CP/GS (1 par classe) et 2 tablettes qui servent à des élèves en difficulté, pour un coût de 1844 euros. Il a été aussi payé les interventions en occitan pour la classe de maternelle et GS/CP pour un coût de 560 euros ; l'adhésion à la LPO (75 euros), 1 abonnement au JDE (30 euros). Il reste à ce jour un budget de 3327,46 euros.

5. Exercice évacuation incendie et PPMS risque majeur

L'exercice d'évacuation incendie sera réalisé jeudi 17 mars. Maintenant que le brassage entre groupes d'élèves est autorisé, un exercice PPMS risque majeur va être organisé afin d'entraîner les élèves à une mise en sécurité dans un lieu ne présentant pas ou peu de risque en cas de tempête. La date reste à définir. Les familles en seront informées.

6. Projets

Pour le 2e trimestre

Les classes de maternelle et GS/CP continuent les interventions en occitan réalisée par Zélie Théron de l'association ADOC 12. Les élèves semblent prendre du plaisir à découvrir cette langue.

Mme Coste constate un bilan positif de ces interventions qui sont réalisées sous forme de lecture, petits jeux. Mme RAYNAL souligne que le créneau horaire est un peu mal choisi pour les PS/MS (fin de matinée) mais les enfants commencent à acquérir du vocabulaire. Les 3 autres classes pratiquent aussi l'occitan mais n'ont pas d'intervenant. Elles fonctionnent avec des documents sonores et des albums fournis par le conseiller pédagogique Occitan, qui leur permettent d'acquérir des structures de phrase et du vocabulaire.

La classe de GS/CP : participe au projet école et cinéma. Elle a déjà assisté à la projection du film « En rentrant de l'école » au 1^{er} trimestre et le 25 mars assistera à la projection de Kérity. Les séances cinéma ainsi que les transports en bus sont financés par l'APE. Elle est aussi inscrite à un concours d'écriture « Mon livre Calamagui » proposée par les éditions HATIER.

La classe de CE1/CE2 a pu bénéficier d'une journée d'intervention dispensée par le CPIE sur le thème de la consommation responsable proposée par Ouest Aveyron Communauté. Elle continue son projet autour de la LPO, dont l'école va devenir refuge LPO et correspond avec la classe de CP/CE1 d'une école de Loire atlantique (PANNACE) sur ce thème.

Les classes de maternelle, GS/CP, et Ce2/CM1 ont bénéficié d'une intervention gratuite proposée par l'OCCE dont nous sommes membres, intitulée « j'ai la pêche » dont l'objectif est de faire prendre conscience aux élèves de consommer des fruits et légumes de saison.

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 participent à un projet danse mené par Vanessa Coppo conseillère pédagogique sport. Projet bien accueilli par tous, y compris par les élèves ayant a priori peu d'attrait pour la danse.

Thème travaillé : le corps et les émotions ressenties dans la vie de tous les jours, comment traduire ses émotions avec son corps, seul, à plusieurs, sur une musique.

Une yourte va être installée dans la salle de motricité du mercredi 13 au 22 avril. La yourte a été créée et pensée par une artiste Isabelle SIMLER, auteure et illustratrice. Cette artiste a créé un espace d'exploration, elle nous invite à découvrir des petites boîtes, des poches où se cachent des choses, des objets en tissu, des albums, à toucher, à ressentir. C'est un lieu qu'elle veut d'exploration, où l'on prend le temps de découvrir ce qui s'y trouve. La Yourte nous est prêtée par la médiathèque départementale dont Annie BLAQUIE DDEN de l'école est membre.

Mme BLAQUIE précise aussi qu'elle a réservé pour l'école une animation qui s'intitule « malle tablette » où les livres prêtés dans cette malle prendront vie lorsque l'on passera une tablette dessus. Cette animation sera effective à la rentrée 2022

Association SOLEN : L'échange avec l'Orphelinat « PEACE LAND » au Népal a débuté. Le premier envoi effectué par notre école est bien arrivé au Népal. Lors de celui-ci nous avons présenté l'école avec des photos et des textes courts en anglais. Nous attendons leur retour. Lors d'un conseil des maîtres il a été décidé d'organiser une action afin de récolter des fonds pour l'orphelinat, car l'envoi de matériel ou autre n'est pas possible pour le moment. La forme que prendra cette action sera bientôt communiquée aux familles, elle est encore à l'étude pour voir la faisabilité du projet. Mr SUDRIEZ veut savoir si les fonds récoltés iront bien à l'orphelinat « Peace Land ». Les fonds récoltés iront à l'association SOLEN et Mr DUBEUF président de cette association s'assurera de l'utilisation de ceux-ci. Echanges de courriers en cours : présentation individuelle des enfants en anglais avec photos et petit texte de présentation. Afin de connaître un peu mieux la région d'où sont issus les enfants de l'orphelinat, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont eu une intervention de Mr Caetano sur l'Himalaya.

Sorties piscine

Elles concernent les classes de Ce2, Cm1 et Cm2 (43 élèves). Elles auront lieu le jeudi matin de 10h15 à 10h55, elles débuteront le 21 avril et finiront le 23 juin. Il y aurait donc 7 séances. Les entrées sont payantes : 2,60 euros/enfants. Le coût des entrées pour les séances piscine est de 782,6 euros, à cela il faut ajouter le transport en bus 82,50 euros /transport soit 577.5 euros. Le coût total des séances piscine d'élève à 1360,10 euros.

La municipalité versera une subvention à l'APE de 1000 euros pour les entrées.

On fait appel aux parents agréés pour accompagner lors des séances. 2 parents se sont déjà proposés et nous les remercions.

Une information aux familles va être faite afin de savoir si certains parents même non agréés peuvent venir accompagner ces classes. Elles les aideraient pour installer le matériel, accompagner les enfants aux toilettes...

7. Conseil Municipal Enfant :

Les élections au conseil municipal enfant ont eu lieu le jeudi 16 décembre. 17 candidats se sont présentés, 9 ont été élus :

Trois CM2 : Abel FRAYSSE, Hanaé AUMON et Melina CANTAREL ; trois CM1 : Mélinda FABIE, Elena FRANCOIS et Soren VONGA ; trois CE2 : Emma AROKIASSAMY DIT ROCH, Paco CAETANO, Charlotte CAZE. Tous les élèves qui se sont présentés ont fait des propositions de leur vision de la commune et de ce qu'ils aimeraient y voir amélioré ou créé.

Intervention de Mme COUYBES conseillère municipale qui s'occupe du conseil municipal enfant et qui résume ce qui a été fait et décidé lors du 1er conseil municipal enfant qui a eu lieu le mercredi 19 janvier. Tous les projets ont été repris un par un afin de voir leur faisabilité.

Ont été retenus les projets suivants :

- Séances cinéma à Martiel (plein air ou salle polyvalente), un contact a été pris avec l'association « Monde et Multitudes » qui propose ce type de séances cinéma.

- collecte de dons pour personnes en difficulté : le secours populaire a été contacté, des bénévoles viendront récupérer les dons, le type de collecte sera précisé.

- journée « nettoisons la nature », prise de contact avec l'APE, projet d'organiser une randonnée citoyenne avec distribution de gants, sac poubelle.

- Réalisation d'une aire de jeux ou city stade sur la commune. Le projet va être budgétisé, réalisation peut être en 2023.

Mr le Maire précise que dans le cadre du PLU l'objectif est d'acquérir une partie du champ face à l'école pour aménager une aire de jeux ouverte à tous. Pour le prochain conseil des enfants qui aura lieu le mercredi 23 mars, il leur a été demandé de réfléchir et voir quel type de jeux ils souhaiteraient.

- rencontre inter générationnelle ou avec les résidents de l'ESAT : Le projet pourrait prendre la forme suivante : organisation d'un repas à la cantine en présence du 3^e âge ou des personnes de l'ESAT, suivi d'une après midi de jeux de société.
- le harcèlement : Demande des enfants d'une intervention extérieure pour traiter cette question. Nous verrons à la rentrée 2022/2023 si l'on peut organiser une intervention sur ce sujet réalisée par la gendarmerie. Il est précisé que ce thème est déjà travaillé à l'école. Une journée lui est consacrée. Cette année elle a eu lieu le 16 novembre. Lors de cette journée le thème du harcèlement est traité de manière approfondie. De plus chaque classe travaille en EMC sur le vivre ensemble, chaque fin de semaine ou de période afin de prévenir ces dérives.
- aménagement de la cour : Demande des enfants de plus de jeux dans la cour. La directrice précise qu'un budget de 100 euros a été donné avec la coopérative pour acheter des jeux de cour par classe en début d'année. Il est souligné que les jeux mis à disposition des élèves sont vite détériorés et ont une durée de vie très courte.

Les enseignants soulignent le rôle du conseil municipal :projets menés pour la commune et non uniquement pour l'école et le besoin de préciser le rôle du conseil aux enfants élus afin de bien distinguer ce qui est à traiter à l'école et non en conseil municipal enfants.

8. Remarques des représentants des communes et DDEN

Mr le Maire précise que les travaux d'isolation extérieure vont débuter courant mars. Des échafaudages vont être installés sur la partie ancienne de l'école. Cela va impacter la cour qui va être sécurisée durant les travaux. L'accès à la classe maternelle ainsi qu'à l'île aux enfants par les escaliers va être fermé durant les travaux. Pour se rendre dans ces 2 salles il faudra passer par la salle de motricité.

Mme BLAQUIE, DDEN : demande si l'école est labellisée « éco école ». Les enseignants précisent ce qu'est le label « éco école » c'est-à-dire un comité de pilotage composé d'élèves, enseignants, municipalité qui monte un projet en lien avec l'écologie sur lequel toute l'école travaille (gestion des déchets, économie de l'eau...) durant un an. L'école réfléchit pour s'y inscrire l'année prochaine. D'autant plus que de nombreuses actions déjà menées par l'école correspondent à ce projet (refuge LPO, récupération des déchets cantine pour le compost, jardin à l'école, réfection énergétique, trie des déchets dans les classes.

Fin de séance à 19h35.

La directrice
Mme RAYNAL Séverine

La secrétaire
Mme LONJOU Nathalie

